



PAC
(photo non contractuelle)

extension

23

2AU

87

extension

2Aui

L'ensemble des
éléments liés à
l'arbre de

L'extension 2Aui
dont à protéger :

- bois classé en N
- + protection art L413.1
- code urba (EBC)
- + haies, alignements arbre
- sur n.b.e. art L151.23